

# Migrants : doléances et propositions pour la Roya

Dans le cadre des États Généraux des migrations, lancés sur le plan national, des représentants associatifs se sont réunis à Breil, vendredi, pour élaborer une politique d'asile alternative

**L**e lancement des États Généraux s'est fait à échelle nationale, mais les suggestions à faire remonter, elles, se devaient d'être au plus près des réalités locales. A la Ca d'Breil, vendredi, des membres des associations qui œuvrent au quotidien pour l'accueil des migrants se sont réunis trois heures durant. Pour faire un état des lieux de la situation sur le territoire, dans un premier temps. Avant de transformer les critiques – nombreuses – en propositions.

Un travail de longue haleine pour modifier et peser sur la politique migratoire française alors que se prépare la loi « Asile et immigration », qui leur inspire méfiance et réticences.

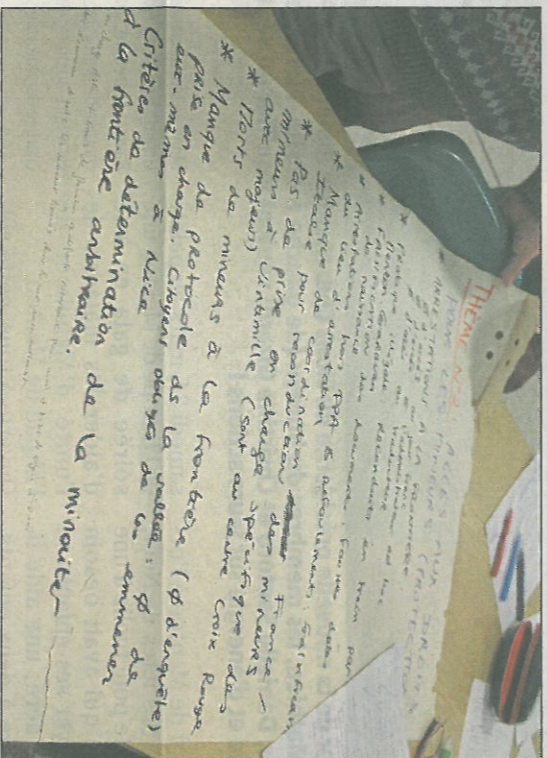
Trois thèmes avaient été choisis au préalable : les mineurs, les majeurs et l'accueil des migrants en règle générale. La méthode : vingt citoyens répartis en ateliers et travaillant en brainstorming. Les intervenants se sont montrés studieux, persuadés que « ce que va dire la Roya va être écouté ».

## Les États généraux des Migrations

En novembre 2017, 470 associations ont lancé les États Généraux des migrations. Des plus grandes (Amnesty International, Secours catholique, Croix-Rouge, Médecins du monde, Emmaüs) aux plus locales, à l'instar de Roya citoyenne. Avec le triple objectif de construire...

- « Un **carte-pouvoir** pour dénoncer les situations inacceptables qui ont cours sur le territoire français »
  - « Des **propositions** pour démontrer qu'une autre politique migratoire est possible »
  - « Un **mouvement d'opinion** pour s'opposer à une vision erronée des migrations »
- Une série d'assemblées locales se tient actuellement dans tout le pays. Le résultat de ces travaux donnera lieu à une synthèse, qui sera présentée à échelle nationale les 26 et 27 mai prochain.

- **La protection des mineurs, une priorité pour les associations**  
Forts du constat de ce qu'il se passe actuellement à la frontière franco-italienne, les militants revendiquent :
  - Respect absolu de la loi actuelle, moyens humains conséquents, traduction dans toutes les langues des documents que doivent remplir les migrants
  - Présence de travailleurs sociaux aux postes frontalières, garants du respect de la loi
  - Réaffecter les fonds dédiés aux contrôles jugés inefficaces
  - Retour et enrichissement de l'ASE (Aide sociale à l'enfance) pour une prise en charge immédiate des mineurs
  - Mise en place d'un réseau de familles d'accueil
  - Mise en place d'un véritable statut pour les familles d'accueil
  - Multiplication des parrainages



**L'objectif : transformer des critiques en propositions.**

- républicains
- Scolarisation des mineurs dans les territoires ruraux, notamment dans des classes menacées de fermeture, pour une mise à niveau en français
- Mise en place d'un centre d'accueil pour mineurs dans la Roya

- Faciliter le regroupement familial et le déplacement des mineurs migrants vers les pays européens dans lesquels ils ont de la famille. Pour qu'ils ne restent pas isolés dans des centres d'accueil
- Coordination des États membres sur les services sociaux.

## Le chiffre

**90%** du million de migrants arrivés dans l'UE en 2016 ont payé des passeurs (source UE)

Alice ROUSSELOT  
arousselot@nicematin.fr  
Photos : A.R. et J.-F.O.

## Propositions pour réussir l'accueil

Pour les participants, le problème de l'accueil des migrants en France dépend pleinement du rôle de l'État.

« *S'il les forces de l'ordre et le gouvernement appliquaient la loi, nous n'aurions pas besoin de participer aux États Généraux* », résumèrent-ils. Reste que plusieurs dispositions peuvent être prises facilement selon eux :

- Travail pédagogique sur la crise migratoire par des films, des débats, des conférences. Pourquoi pas via l'Université populaire de la Roya, suggèrent certains militants.
- Réquisition des lieux vacants dans chaque commune pour y créer une petite structure de répit
- Reconnaissance par l'État de l'hébergement citoyen. Formation des hébergeurs. L'un des participants évoque le cas de sa fille qui héberge un très jeune migrant : « *C'est très difficile pour elle de s'occuper d'un enfant traumatisé par ce qu'il a vécu. Il faut une aide psychologique, matérielle et éducative, inexistante aujourd'hui. L'État ne peut pas se décharger sur les bonnes volontés.* »
- Autorisation de travailler ou de faire un service civique pour les migrants en attente du règlement de leur situation
- Abandon du contrôle au faciès à la fron-



**Les participants réclament un État à la hauteur des enjeux.**

- Hébergement structuré et obligatoire des demandeurs d'asile dès le passage à la PADA (Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile) en attente que les documents soient délivrés par la préfecture
- Suppression du règlement Dublin qui fait reposer la charge des migrants sur l'Italie, la Grèce et une partie de l'Espagne
- Pour résumer le sentiment général, une militante souligne que « *plus l'État prendra les choses en charge, plus la population adhérera* ». Et moins les mafias auront la main, comme c'est le cas à ce jour.

## Le cas des adultes en zone frontalière

Afin d'éviter que les adultes en zone frontalière ne soient livrés à eux-mêmes, renvoyés d'un État à l'autre, il est proposé par les militants :

- **Sur le plan juridique :**
  - Un respect des dispositions de l'espace Schengen : que le migrant ait accès à toutes les informations nécessaires quand il se présente à la Police aux frontières
  - La création d'un centre d'accueil dans la vallée
  - La création de deux commissions d'enquête, l'une pour élucider la cause des morts à la frontière (au moins quinze depuis septembre 2016), l'autre sur les procédures illégales à la frontière
  - La mise en place d'une structure de concertation avec l'État pour échanger le limogeage du préfet des Alpes-Maritimes, condamné à quatre reprises pour des pratiques illégales envers les migrants.

### ■ Sur le plan éducatif :

- La sensibilisation et la formation des forces de l'ordre et de la population pour déconstruire les préjugés : rappel de l'histoire des migrations dans la vallée et de la loi
- Des sessions de médiations entre les habitants de la vallée pour leur permettre d'échanger.



**Un travail en ateliers.**

- **Sur la collaboration :**
  - La gestion de Vintimille par les Italiens et les Français. Notamment pour la lutte contre les trafics
  - La répartition de la prise en charge entre les pays européens
  - La création d'un visa de réfugié (via les ambassades).